

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conception graphique et multimédia

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement cohabilité : /

Créée en 2001, la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'édition spécialité Conception graphique et multimédia* forme les professionnels requis par le vaste domaine économique de la création graphique (texte et illustrations) réalisée avec les outils informatiques (*hardware* et *software*) appliqués tant aux médias imprimés (*print*) que numériques (*web*).

Les connaissances et la pratique professionnelle nécessaires à l'exercice des nombreux métiers des médias imprimés (presse, édition, communication, publicité) et de l'édition multimédia (recours au *web*) sont accessibles au niveau d'une qualification de niveau LP, ce qui contribue à la qualité du recrutement (les candidats retenus sont pour la plupart titulaires d'un BTS ou d'un DUT du même secteur) et à l'insertion professionnelle (de nombreuses entreprises emploient des maquettistes et graphistes PAO).

Cette formation remplit les objectifs d'une LP car elle forme des professionnels directement opérationnels et dotés d'une culture artistique qui leur permettra d'évoluer dans leur carrière.

Synthèse de l'évaluation

La maîtrise de l'exécution va de pair avec les aptitudes créatrices d'un designer graphique, ce qui justifie parfaitement l'appartenance de cette LP à l'UFR Arts, Lettres, Communication de l'Université Rennes 2, le lycée professionnel Coëtlogon (Rennes) procurant de son côté les ressources techniques indispensables.

La maturité de cette LP est un gage de qualité. De surcroît, le soin apporté par l'équipe pédagogique, dans laquelle les professionnels sont majoritaires, à organiser le cursus sur le modèle même du travail tel que l'exerceront les diplômés, quel que soit le poste qu'ils occuperont, en fait une formation entièrement professionnalisante.

Les métiers préparés peuvent être exercés dans le bassin d'emploi régional. Cependant les diplômés sont d'abord attirés par une poursuite d'études en master, la concurrence et les exigences des employeurs incitent les diplômés à rechercher une qualification de niveau supérieur.

Les responsables aussi bien que les professionnels de l'équipe pédagogique s'appliquent à faire évoluer constamment le cursus pour qu'il soit en phase tant avec l'actualité technologique qu'avec la réalité du marché, très concurrentiel.

On peut regretter que l'équipe pédagogique n'ait pas instauré les formalités classiques d'un conseil de perfectionnement. Il permettrait de donner au bilan annuel une dimension administrative de nature à autoriser un redécoupage des enseignements.

Points forts :

- Dossier bien argumenté et richement documenté.
- Maturité de la formation, dynamisme de l'équipe pédagogique, réalisme de la dimension professionnalisante du cursus (ateliers, projets tutorés, tissu local des entreprises).
- Symbiose avec l'UFR Arts, Lettres, Communication auquel la LP est intégrée, conférant au profil technique de ses diplômés une précieuse dimension créatrice.

Points faibles :

- Modalités de contrôle continu peu détaillées.
- Manque de lisibilité de l'instance de pilotage de la formation.

Recommandations :

Au regard de la qualité de la formation, il est souhaitable de poursuivre dans la voie engagée.

Deux semestres d'études ne suffisant pas, aux dires des responsables, pour apporter aux inscrits toutes les compétences souhaitées, on en déduit que la formation est, légitimement, ambitieuse et exigeante.

On comprend que la réalisation personnelle d'un « book » demeure optionnelle car elle demande aux étudiants encore plus de travail. Pour dégager du temps à cette fin, un délicat rééquilibrage des contenus de cours pourrait être envisagé sans pour autant modifier les horaires de l'équipe.

Enfin, il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'intitulé, le cursus et les métiers auxquels forme cette LP correspondent à la réalité économique et technique de l'édition sur supports imprimés (<i>print</i>) aussi bien qu'en ligne (<i>web</i>).</p> <p>Créée à la rentrée 2001, elle a permis à l'équipe pédagogique d'accumuler une expérience et un savoir-faire déterminants pour la formation et l'insertion des futurs professionnels souhaitant aujourd'hui exercer le métier de maquettiste et/ou de graphiste.</p> <p>Les outils numériques (bureautique) et leur évolution (<i>web</i>) imposent à cette LP d'évoluer continuellement, son fonctionnement (théorie, pratique collective, projet, stage) étant ajusté à la demande et aux technologies nouvelles.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le dossier est très bien documenté sur ce point.</p> <p>Sur le plan universitaire, la LP partage des enseignements et des équipements avec la licence <i>Arts plastiques</i> qui permet à des étudiants de première année de licence (L1) et de deuxième année (L2) de se préparer à l'intégrer.</p> <p>En aval, il serait utile de savoir si les diplômés de la LP poursuivent leurs études dans le master professionnel brièvement mentionné.</p> <p>L'équipe de recherche « Arts : pratiques poétiques », à laquelle certains maîtres de conférences de la LP sont associés, permet aux étudiants de découvrir cette dimension du savoir.</p> <p>Le dossier contient un aperçu suffisant et pertinent sur l'offre régionale et nationale de diplômes analogues. Les responsables connaissent la demande et l'offre, notamment via les formations supérieures privées.</p> <p>Les nombreuses entreprises locales et les organismes accueillant des stagiaires ou procurant des intervenants professionnels reflètent bien la réalité économique.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les tableaux présentant l'équipe pédagogique sont clairs et détaillés. En 2014-2015, cette équipe se composait de 11 universitaires, 2 PAST et 14 professionnels.</p> <p>Les cours théoriques à contenu culturel représentant 200 heures, ils traduisent une emprise de l'UFR Arts, Lettres, Communication sans qu'en soient évalués les avantages et les inconvénients par rapport au contenu professionnel des enseignements.</p> <p>Les fonctions des intervenants professionnels et les intitulés de leurs enseignements correspondent rigoureusement aux exigences du diplôme. Plusieurs d'entre eux animent des ateliers et suivent les projets des étudiants.</p>

	<p>La productivité du travail fourni tant par les enseignants que par les étudiants bénéficie des bonnes relations qu'entretiennent les membres de l'équipe pédagogique.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les contraintes matérielles (postes informatiques) limitent les effectifs à 24 étudiants.</p> <p>La formation est attractive. 200 à 260 candidatures par an permettent de sélectionner les meilleurs candidats.</p> <p>Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant (entre 92 à 96 % des étudiants).</p> <p>Selon l'enquête de l'OPEIP appliquée à cette LP, l'insertion professionnelle est élevée au regard de la concurrence (taux supérieur à 80 % à 30 mois sur plus de 60 % de répondants). Les poursuites d'études sont de l'ordre de 40 % immédiatement après l'obtention de la LP, les diplômés allant en master pour trouver un emploi. Ce taux est élevé, il convient de faire en sorte qu'il n'augmente pas.</p>

Place de la recherche	<p>La recherche n'a pas lieu d'être intégrée dans un cursus de LP. Toutefois, cette formation appartenant à un département universitaire, les étudiants peuvent participer à des journées d'études. De plus, la part importante des enseignements « littéraires » dispensés par certains MC donne un éclairage sur la recherche appliquée au graphisme et à la typographie.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La dimension professionnelle est dominante et très bien organisée.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont adaptées aux métiers préparés : les ateliers (« workshops ») encadrés par des professionnels portent sur la conception (d'une durée de deux fois six jours) et sur la technique (d'une durée de deux fois quatre jours).</p> <p>Le grand nombre d'intervenants professionnels et la part consacrée à la pratique des outils informatiques appliqués à la création graphique et à l'exécution caractérisent cette LP orientée vers l'application des techniques.</p>
Place des projets et stages	<p>Le dossier est bien documenté sur cette dimension cruciale de la formation où 130 heures sont réservées au projet tutoré.</p> <p>Le stage de 12 semaines peut être librement effectué pour moitié dans deux entreprises différentes (pour démultiplier les expériences). Il donne lieu à un rapport de 5 à 10 pages avec soutenance.</p>
Place de l'international	<p>24 heures de cours sont réservées à l'enseignement de l'anglais professionnel. De plus, pour chaque étudiant, sont imposées la rédaction d'un résumé de son projet et sa présentation orale en anglais.</p> <p>Les outils et les méthodes du design graphique et du web design sont internationaux (outils informatiques de production, diffusion des travaux).</p> <p>Les dépenses qu'entraînent des stages à l'étranger n'incitent guère les étudiants à en rechercher.</p> <p>La formation est ouverte aux candidats étrangers (via Campus France) mais leur formation initiale n'est le plus souvent pas assez élevée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Très sélectif (200 à 250 candidatures annuelles), le recrutement reste ouvert aux candidats venant d'autres filières. Toutefois, les prérequis en excluent la plupart, privilégiant les titulaires des BTS <i>Communication visuelle</i> et <i>Design graphique</i> au détriment des étudiants issus de L2 d'arts.</p> <p>Après une présélection sur dossier papier, les candidats sont soumis à une épreuve écrite, un entretien mesurant leur motivation et leurs connaissances en informatique appliquée.</p> <p>Le dossier évoque un soutien orienté vers la pratique d'atelier mais n'en décrit pas les modalités.</p>

	<p>Les étudiants partagent des voyages d'étude en France avec ceux de la licence <i>Arts plastiques</i>. La journée « portes ouvertes » et une soirée de fin d'année attestent aussi de l'excellente ambiance profitable à l'assimilation des savoirs et à l'insertion professionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La totalité des enseignements est assurée en présentiel. C'est une qualité car le travail du graphiste, même s'il est seul devant son ordinateur, repose sur la coordination des tâches avec les autres professionnels de la chaîne graphique ainsi que sur les relations avec les clients et les partenaires.</p> <p>Outre la pratique et les ateliers, les enseignements d'informatique font une place importante (supérieur à 100 heures) aux logiciels professionnels.</p> <p>Les sujets du dossier tels que la VAE, le handicap ou l'alternance sont traités sous forme d'un simple emprunt aux textes statutaires de l'université. On comprend que les responsables sont avant tout préoccupés par la réussite de chaque promotion.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Contrôle continu, rapport de stage et jurys sont organisés de manière classique avec en plus une évaluation intermédiaire en fin de premier semestre.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les enseignants exercent un suivi individualisé.</p> <p>En futurs professionnels du graphisme, les étudiants sont invités à réaliser un book (portfolio) qu'ils peuvent mettre en ligne.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme, bien présentée, est jointe au dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le dossier s'appuie sur l'enquête de l'OPEIP, très lisible.</p> <p>Le « style » de cette LP fait que l'on y privilégie un suivi subjectif reposant sur les réseaux que les diplômés en poste et leurs anciens enseignants veulent bien alimenter.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un « groupe de pilotage » de 12 représentants des différentes fonctions (dont deux professionnels intervenant régulièrement dans la formation) et un représentant des étudiants tient lieu de conseil de perfectionnement. Toutefois, le dossier ne contient pas d'informations sur les modalités de réunion de ce groupe.</p> <p>L'équipe pédagogique est un groupe soudé par des préoccupations communes propices aux échanges permanents qui permettent de faire évoluer la formation pour qu'elle reste en phase avec les métiers préparés.</p> <p>S'il existe une évaluation des enseignements par les étudiants, le dispositif retenu paraît imparfait selon le bilan d'autoévaluation et mériterait d'être davantage formalisé.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Arts
Intitulé du diplôme	Licence Pro mention Métiers de l'édition - spécialité Conception graphique multimédia

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur la Licence Pro mention Métiers de l'édition - spécialité Conception graphique multimédia

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

Le Président
Olivier DAVID